

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 102 (1966)
Heft: 44

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

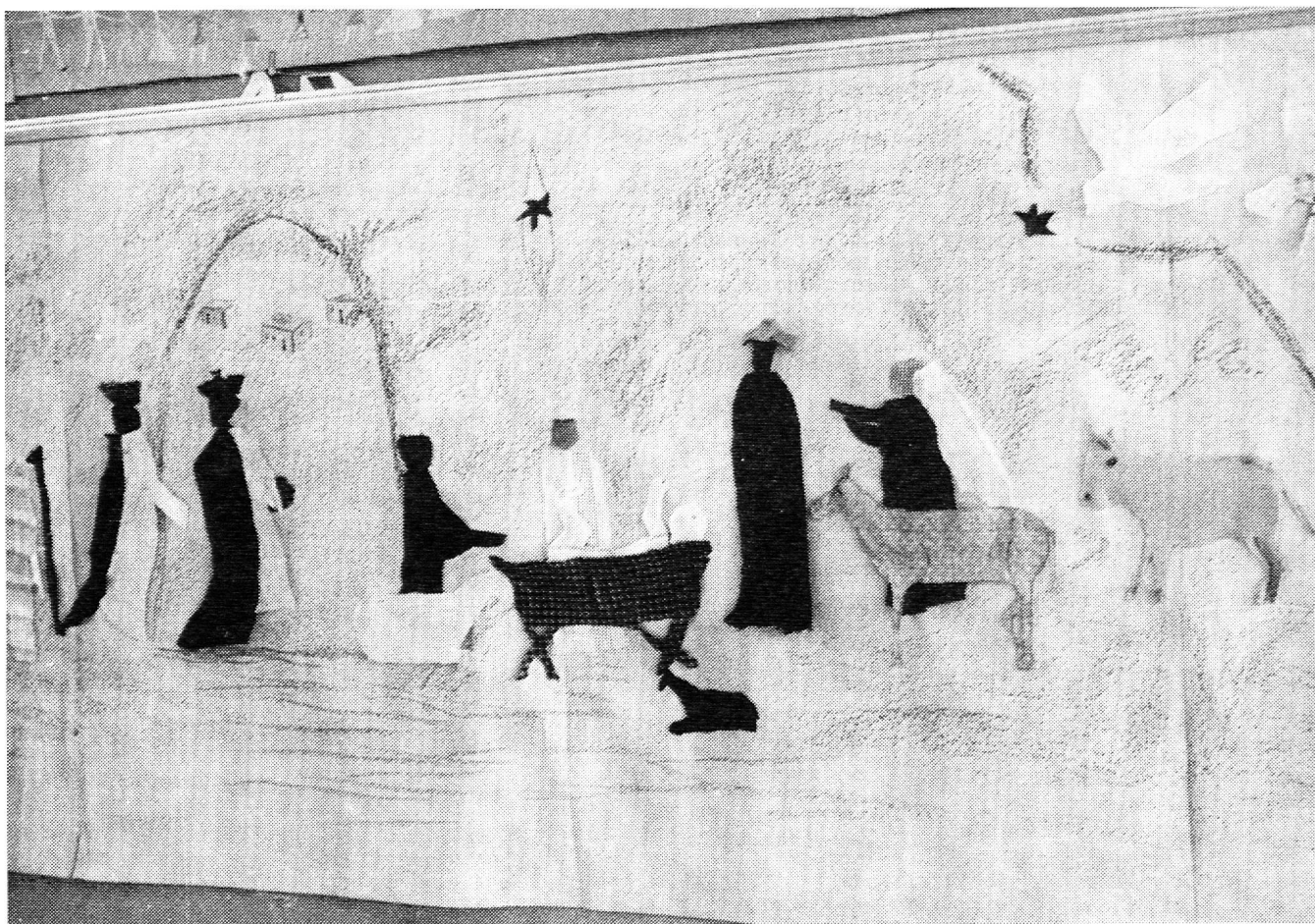
Download PDF: 19.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

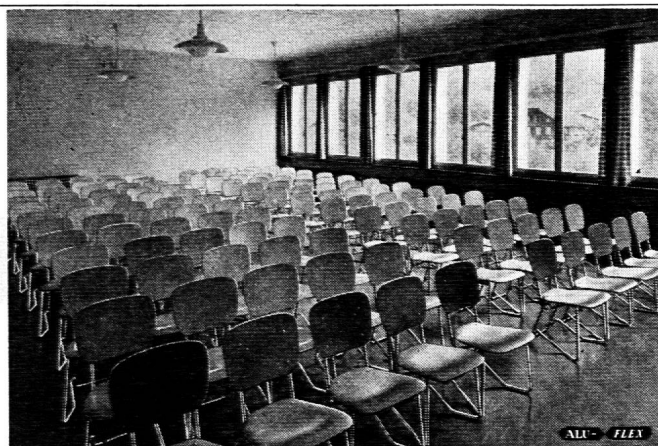
éducateur

et bulletin corporatif



Travail exécuté en différents tissus épinglés sur papier d'emballage par des élèves de 2^e année.

Photo Anjéa.



ALU- FLEX

Chaise idéale, brevetée, appropriée pour salles de chant, de conférences et de démonstrations, halles de gymnastique, aulais, etc.

Légère - solide - élégante,
pouvant être emboîtée

Fabrication et vente par :

SA Hans Zollinger Fils, 8006 Zurich

Culmannstrasse 97/99, téléphone (051) 26 41 52

L'EGYPTE

du 20 (24) mars au 3 (7) avril et du 4 au 18 septembre 1967

VOYAGES CULTURELS ACCOMPAGNÉS, POUR ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

Programme : Genève - Le Caire - Assouan et retour par avion. Visites et excursions archéologiques : Le Caire - Saqqara - Memphis - Guizeh - Louxor - Thèbes - Karnak - Assouan - le Haut-Barrage - Kalabcha - Kom-Ombo - Edfou.

TOUT COMPRIS (passages aériens, excursions, pension complète) :

Fr. 1245.—

Nombre limité de participants

Programme détaillé sur demande

VOYAGES

Pour l'art

Valmont 20, 1010 Lausanne, tél. (021) 32 23 27



A telle enseigne...
...un bon renom. La Banque Cantonale Vaudoise dont les conceptions modernes s'appuient sur une longue tradition, est à même de résoudre, au mieux de vos intérêts, tous vos problèmes financiers.



BANQUE
CANTONALE
VAUDOISE

VACANCES BLANCHES A MORGINS (VS)

Pour instituts - collèges privés - groupements sportifs, hôtel à louer pour janvier et février 1967. Convient pour groupes de jeunes de 10 à 45 personnes. A disposition cuisine, 18 chambres avec eau chaude. Situation à proximité des remontées mécaniques.

S'adresser à M. Bernard Donnet, téléphone (025) 4 31 73

école
pédagogique
privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

- Formation de gouvernantes d'enfants, jardinières d'enfants et d'institutrices privées
- Préparation au diplôme intercantonal de français

La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous.

Alder & Eisenhut AG

75 ans 1891-1966

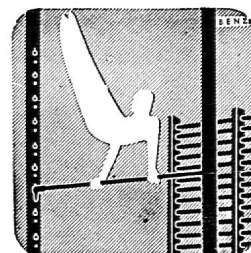
Fabrique d'engins de gymnastique, de sport et de jeux

KOSNACHT-ZH
Tél. (051) 90 09 05

Fabrique Ebnat-Kappel/SG

Nos fabrications sont conçues sur les exigences de la nouvelle école de gymnastique

Fourniture directe aux autorités, sociétés et particuliers



partie corporative

Chez nos collègues de France : FEN - MGEN

La Fédération de l'éducation nationale rassemble quelque 400 000 membres, groupés en 34 syndicats qui représentent tous les fonctionnaires dépendant du Ministère de l'éducation nationale, ceux de l'administration, ceux des bibliothèques comme les enseignants primaires, secondaires, techniques ou universitaires. Le plus important de ces syndicats est certes celui des instituteurs qui, à lui seul, compte 270 000 membres et, pour éviter que celui-ci ne majorise tous les autres au sein de la fédération, les statuts prévoient, soit au congrès, soit à la commission administrative, une représentation qui n'est pas strictement proportionnelle, de sorte que le SNI est loin d'être majoritaire.

La FEN tient chaque année un congrès, en novembre, à Paris. J'ai eu l'occasion d'y assister du 22 au 24 novembre. Toutes les observations que j'ai présentées sur le congrès des instituteurs d'Evian dans le N° 27 de l'« Educateur » sont valables pour celui de la FEN. Mêmes discussions passionnées sur le rapport moral, mêmes minutieux découpages du temps de parole, même inutilité des discussions, puisque le vote est acquis dans les assemblées préalables, mêmes divisions ou tendances : ex-cégétistes, école émancipée, autonomes.

Le congrès a réuni plusieurs centaines de délégués, les uns représentant les syndicats eux-mêmes, les autres venant des sections départementales. Il est arrivé quelquefois que les congrès de la FEN aient été un peu désordonnés par l'indiscipline des délégués, plus attirés par les conversations particulières que par la voix des orateurs à la tribune. Cette année, j'ai été frappé au contraire par l'attention soutenue avec laquelle les interventions étaient suivies. Et les présidents de séances n'ont eu aucune peine à maintenir un ordre convenable dans les réunions plénières.

« Dire que l'action syndicale est toujours tributaire de la conjoncture politique, économique et sociale et que ses responsables doivent en tenir compte dans l'application des mandats qui leur ont été donnés n'est sans doute pas très original... » « Parce que le mouvement syndical vit des moments difficiles ; parce que ces moments sont encore plus difficiles pour le syndicalisme universitaire, le sens des réalités allié à la fermeté des convictions est une vertu plus que jamais nécessaire... »

« Période difficile s'il en fut, l'année écoulée aura été essentiellement caractérisée par l'affrontement permanent des syndicats et du pouvoir allié au patronat en une bataille de harcèlement et d'usure dont la grève généralisée du 17 mai constitue l'épisode le plus marquant... un épisode malheureusement sans lendemain... »

Le nouveau secrétaire général, notre collègue Marangé, qui a dû succéder abruptement au début de juillet à G. Lauré, démissionnaire parce que mécontent de la politique de la fédération, a subi une attaque en règle de l'opposition ; les pro-communistes orthodoxes et hétérodoxes reprochaient surtout à la majorité son manque de programme, son manque de cohésion interne, son immobilisme. Ils ont préconisé une adaptation des structures et des moyens de la fédération. Ils ont déploré qu'on n'eût pas donné suite à la

demande de collaboration avec les syndicats ex-chrétiens.

Il faut constater que la situation des dirigeants syndicaux est fort inconfortable car les syndicats membres de la FEN et surtout les sections départementales sont fort jaloux de leur autonomie ; ils ont beaucoup de peine à obéir aux mots d'ordre de la fédération et ne sont guère enclins à sacrifier au profit d'une autorité fédérale une partie de leur souveraineté. Dans ces conditions, un travail efficace est bien difficile à mener à bien.

Le vote final donna une majorité de 56 pour cent environ aux autonomes ; par rapport aux années dernières, cette majorité s'est amenuisée, non pas tant au profit des opposants qui, eux, conservent leurs positions, mais au profit des abstentions.

Sans doute, cette discussion du rapport moral est-elle la plus longue et la plus spectaculaire, mais il ne faudrait pas croire qu'elle occupe tout le congrès ; les problèmes pédagogiques, laïques, celui des retraites, etc., sont aussi évoqués très largement ; cependant, la préparation des résolutions et les principales discussions ont alors lieu dans les séances de commissions et présentent moins d'intérêt devant le congrès.

Ce qui ne change pas non plus, c'est la cordialité de l'accueil réservé aux délégués étrangers qui sont les hôtes choyés des organisateurs ; que ceux-ci en soient vivement remerciés.

* * *

Des hasards, d'ailleurs heureux, m'ont rappelé que, depuis bien des années, je m'étais proposé de présenter aux lecteurs de l'« Educateur » la Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN) : les invités de la FEN étaient logés au Grand-Hôtel du Palais royal, en plein centre de Paris, et qui aujourd'hui a pris le nom de Maison des universitaires ; il appartient indirectement à la MGEN par l'intermédiaire d'une société coopérative ; ensuite, tous les congressistes ont reçu une abondante documentation éditée à l'occasion du 20^e anniversaire de la fondation de la Mutuelle.

À la fin de la guerre, un des premiers soins du syndicat reconstitué des instituteurs fut de demander la création d'une caisse de prévoyance pour le personnel de l'enseignement primaire et la fusion éventuelle de toutes les sociétés de secours mutuels existantes dans la profession. Dès décembre 1944, on se mit au travail. En 1945, le gouvernement substitua aux assurances sociales la sécurité sociale, mais cette dernière n'intéressait que les travailleurs du secteur privé. Les fonctionnaires pensèrent alors à organiser eux-mêmes leur sécurité. Le congrès du SNI, tenu à Grenoble en 1946, mandatant une commission pour réaliser ce vœu ; elle commença par y intéresser la FEN, mais, en automne, une décision gouvernementale intégrait tous les fonctionnaires dans la sécurité sociale. Il fallut donc très rapidement transformer les bases et les structures projetées pour en faire un organisme de coordination de l'action mutualiste et de la sécurité sociale ; il devait, conformément à la loi, étendre son action à l'assurance contre la maladie, la vieillesse et à tout ce qui touche de près ou de loin à l'entraide.

La nouvelle mutuelle voyait se fondre en elle 130 sociétés qui garantissaient des risques spécialisés. De plus, le gouvernement confiait à la MGEN la gestion de la sécurité sociale de l'ensemble des personnels dépendant du Ministère de l'éducation nationale. C'est la première tâche qui incombe à l'association ; ensuite, elle assurait à ses membres le versement de prestations en nature et en espèces complétant les garanties offertes par la sécurité sociale ou le statut de la fonction publique, ou palliant l'absence de prestations ; enfin, elle devait créer tout un réseau d'œuvres sociales destinées à ses membres : services et établissements de soins, de convalescence, de post-cure, de retraite, de réadaptation, etc. Dans ce domaine, elle a véritablement joué le rôle de pionnier.

Si l'appartenance à la sécurité sociale est obligatoire pour tous les travailleurs, l'adhésion à la MGEN est volontaire et la société est organisée démocratiquement sur la base des sections départementales ; non seulement les fonctionnaires peuvent en faire partie, mais leur conjoint et leurs enfants. En 1948, elle comptait 212 599 membres ; à fin 1965, elle en a 784 018, dont les cotisations annuelles s'élèvent à plus de 124 millions de francs. Elle est gérée par un conseil d'administration de 60 membres. Le président actuel en est notre collègue Forestier, ancien secrétaire général du SNI.

La MGEN paie en général les frais médicaux et pharmaceutiques (y compris les soins dentaires, les cures thermales, la lunetterie, les prothèses) pour la part qui n'est pas donnée par la sécurité sociale, de sorte que la maladie, l'hospitalisation, les frais de maternité, les opérations chirurgicales ne coûtent à peu près rien aux assurés ; elle a prévu un service spécial aux mêmes conditions pour les soins coûteux ; ce service

permet de recourir sans hésitation aux services d'un grand « patron » de la chirurgie pour une opération délicate, et chacun sait chez nous ce qu'il en coûte au malade.

Dans les œuvres sociales réalisées aujourd'hui figurent un orphelinat qui, non seulement distribue des fonds, mais réalise une véritable adoption par l'intermédiaire de tuteurs mutualistes agissant dans les départements. 8834 orphelins sont ainsi élevés en 1965 aux frais de l'organisation.

Deux sanatoria (celui de Saint-Jean-d'Aulps, en Haute-Savoie est connu chez nous), un centre de post-cure et de réadaptation professionnelle à Maisons-Laffitte, deux établissements pour enfants dont la santé exige le grand air, des maisons de convalescence et de soins, dont les plus connues sont celles de Châteaubriand, à Hyères et aux Trois-Epis (Alsace), des centres médicaux, des centres pour la santé mentale, des maisons de retraite, deux hôtels, l'un à Paris, l'autre à Vichy, telles sont les réalisations de la MGEN qui fait un énorme effort pour adapter son organisation et ses moyens aux progrès et à l'évolution de la médecine et de la chirurgie.

Cet article est trop long, mais il reste bien incomplet pour rendre un compte exact de tout le travail qui s'accomplit sous le sigle peu connu dans le public. Rien de spectaculaire dans cette œuvre grandiose et qui, malgré les dimensions de son recrutement, montre une souplesse et une efficacité assez rares dans des associations aussi considérables.

Les enseignants de France peuvent être fiers de leur organisation. Toutes les associations de chez nous et d'ailleurs peuvent leur envier des réalisations d'une telle ampleur et d'un tel dynamisme.

G. W.

vaud

Secrétariat central SPV : Allinges 2, 1006 Lausanne. Tél. 0 (021) 27 65 59. Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le jeudi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : J.-F. Ruffetta, Praz-Sort 4, 1030 Bussigny.

Avec les éducatrices des petits

La Société vaudoise des éducatrices des petits a tenu récemment son assemblée générale. Au cours de celle-ci, le comité a été renouvelé de la façon suivante :

Présidente : Mme Françoise Mirza, Lausanne ; vice-présidente : Mlle Claire-Lise Tavernier, Lutry ; caissière : Mlle Françoise Badoux, Pully ; secrétaire : Mlle Françoise Duboux, Lausanne ; membres : Mme Rose Regamey, Lausanne, Mme Josette Bron, Prilly, Mlle Cosette Gonin, Yverdon.

P.-S. La correspondance est à adresser à F. Mirza, Allinges 14, 1006 Lausanne.

A propos de cinéma

Le communiqué ci-dessous a été largement diffusé par la presse quotidienne ; nous tenons cependant à le reproduire dans notre chronique vaudoise, car il apporte une réponse positive au problème très actuel de la culture cinématographique. « Le cinéma est un langage dont il faut connaître les clés » a pu dire un spécialiste. Saluons cette décision du Conseil d'Etat qui nous en donne la possibilité et souhaitons « bon vent » au Centre d'initiation au cinéma. jfr.

Décision du Conseil d'Etat

Création d'un Centre d'initiation au cinéma (pour les écoles publiques du canton de Vaud).

Sur la proposition du Département de l'instruction publique, le Conseil d'Etat vient de décider d'instituer un **Centre d'initiation au cinéma** pour les écoles publiques du canton de Vaud, et il en a désigné l'équipe d'animateurs en la personne de M. Jean-Pierre Golay, maître à l'Ecole normale de Lausanne, comme chef. MM. Pierre Gisling, maître au Collège secondaire de Béthusy, Jean-Jacques Rosset, maître au Collège secondaire de Morges, Robert Genton, maître de classe supérieure à Montreux.

Depuis la prise en considération de la motion déposée et développée par M. Georges Jaccottet, directeur

A NEUCHÂTEL, rue St-Honoré 5

Reymond

La librairie sympathique où l'on bouquine avec plaisir

des écoles de Lausanne, à l'époque député, un certain nombre de mesures ont été prises pour favoriser l'initiation au cinéma des écoliers vaudois, primaires et secondaires. La commission cantonale, que préside M. François Rostan, inspecteur scolaire, a notamment organisé plusieurs cours destinés au corps enseignant ; ils ont été suivis avec beaucoup d'intérêt et ont suscité une nombreuse participation, même lorsqu'ils ont été fixés dans les heures de liberté des maîtres.

Mais il était nécessaire de créer un organisme permanent, car les membres de la commission cantonale du cinéma, occupés à plein temps par leurs fonctions principales, ne pouvaient suffire à cette tâche. C'est maintenant chose faite : les enseignants qui composent l'équipe d'animateurs sont ou seront déchargés d'une part plus ou moins grande de leur enseignement pour pouvoir se consacrer à leurs nouvelles responsabilités. Des locaux ont été trouvés et seront équipés dans les prochains mois, mais les animateurs n'ont pas attendu la réalisation de ces projets pour se mettre à l'œuvre.

Histoire de 4^e année

Nous avons eu l'occasion de consulter le dernier travail préparé par des collègues genevois et diffusé par le Centre d'information UIG.

Il s'agit de fiches A4. Sujets traités :

1. La famille Lamandin - Maisons de chez nous et d'ailleurs - Maisons antiques - Styles - Fortifications.

2. L'éclairage - Nourriture et repas - Histoire du pain - Vêtements - Histoire de la chaussure.

Les textes, choisis judicieusement, sont illustrés par 160 croquis d'une extrême précision. Travail intéressant qui passionnera maître et élèves.

Prix : 7 francs. Commande à faire par versement au CCP du Centre 12-21 51 55 en notant au verso du coupon : Histoire 4.

P. P.

Rapports pour le Congrès

Rapport annuel du délégué à la Caisse des pensions de l'Etat de Vaud

L'exercice 1966 n'a pas été marqué par des faits saillants, modifications quelconques. L'effectif des assurés au 31 décembre 1965 était 5511 pour l'ensemble du personnel de l'Etat et 1470 déposants d'épargne ; les pensionnés étaient au nombre de 2500 environ. Ces chiffres sont chaque année en légère augmentation.

Le rapport de gestion de la caisse fait apparaître que la caisse de pensions, bien gérée, est en bonne posture financière. C'est rassurant pour les assurés qui paient des cotisations et pour les retraités qui attendent chaque mois leur pension bien gagnée.

Les capitaux accumulés pour assurer le paiement des rentes futures se répartissent en créances hypothécaires (47 %), en immeubles (26 %), en titres (19 %), divers (8 %). Par suite de la rareté des capitaux, les taux montent sensiblement ; les placements en valeurs mobilières sont devenus intéressants. Le Conseil a donc souscrit les emprunts dont les taux dépassent 4 1/2 %. Le rendement intéressant par le taux, la gestion facile, font de ces placements une affaire plus économique que la construction d'immeubles.

Puisque nous soulevons la question des placements sur immeubles, il est bon de rappeler à nos collègues qui ont l'intention de construire une maison d'habitation (les week-ends sont exclus) qu'ils peuvent s'adresser à notre caisse pour un prêt hypothécaire ; ils bénéficient d'un taux favorable, légèrement inférieur au taux usuel pratiqué par les banques. Pour cela il leur faut présenter un plan financier bien établi ; dans ce but, ils feront bien de prendre contact avec notre secrétaire central qui saura les conseiller judicieusement.

Un deuxième rappel semble utile : il existe un « fonds de prévoyance » prévu à l'article 80 de la loi sur la caisse de pensions. « Ce fonds a pour but de venir en aide dans les cas dignes d'intérêt aux pensionnés et anciens déposants d'épargne et à leurs enfants, ainsi qu'aux veuves et orphelins des assurés, pensionnés et déposants.

Lorsqu'un assuré, un pensionné ou un déposant d'épargne décède, des allocations peuvent exceptionnellement être accordées au conjoint, à des descendants, des ascendants, des frères ou des sœurs que le défunt entretenait ou secourait. »

Le conseil d'administration qui gère ce fonds examine avec la plus grande attention toutes les demandes qui lui sont soumises. Souvent les intéressés ignorent ou n'osent pas s'adresser à la caisse. Collègues qui connaissez dans votre entourage, votre localité, un cas semblant correspondre aux indications ci-dessus, signalez-le à notre secrétaire central. Le fonds est là pour aider, sachons l'utiliser.

I. Lador.

Rapport concernant l'Ecole Pestalozzi d'Echichens

Le comité de l'Ecole Pestalozzi a perdu tragiquement, durant la fête de Noël 1965, son estimé président, M. le Dr Guisan.

M. le pasteur A. Chapuis a accepté alors la présidence par intérim. Son mauvais état de santé l'a empêché de poursuivre cette activité. M. Bergier, chef du service de l'enfance assurera dorénavant la présidence. Sous la toujours dynamique direction de Mme et M. Besson, l'institution prévoit la construction de nouveaux pavillons pour améliorer les conditions de vie des pensionnaires, conditions tendant à se rapprocher de celles d'une vraie famille. Dans une perspective plus lointaine, le bâtiment d'école sera également restauré. Il en a sérieusement besoin.

Bref, l'école Pestalozzi est en marche. Elle a de nombreux projets valables. Il s'agit de soutenir l'effort du comité et du directeur.

Le délégué SPV :
R. Golay.

Commission disciplinaire
Rien à signaler.

G. Bovay.

Rapport concernant la Commission consultative pédagogique de l'enseignement primaire

Il est peut-être utile de rappeler ici que la commission consultative pédagogique de l'enseignement primaire a été instituée par la loi du 25 mai 1960 sur l'instruction publique primaire, en son article 80. Cet article est ainsi libellé :

« Le Conseil d'Etat nomme une commission consultative de l'enseignement qui comprend une part équitable de membres proposés par le corps enseignant.

Le nombre des membres, la durée de leur mandat et le mode de leur indemnisation sont arrêtés par le Conseil d'Etat. La commission donne son avis sur toute question pédagogique que lui soumet le Département ou l'un des membres de la commission. Elle se réunit au moins une fois par année sur convocation du Département. »

La composition actuelle de la commission est la suivante :

Président : le chef du Département de l'instruction publique et des cultes ; membres : MM. Ernest Cavin, chef du service et directeur de l'enseignement primaire, Georges Panchaud, professeur à l'Université, Michel Ray, inspecteur de l'enseignement primaire, Jean Zeissig, directeur de l'Ecole normale, Marcel Besson, directeur des écoles, Vevey, André Delacrétaz, maître de classe supérieure, Morges, Benjamin Jotterand, instituteur, Morges, Jâmes Mivelaz, instituteur, Pully, Albert Clavel, instituteur, Lausanne, Mlle Françoise Waridel, maîtresse à l'Ecole normale, Yverdon.

Les membres de la commission sont convoqués en séance pour le mardi 6 décembre prochain. Le changement intervenu à la tête du Département de l'instruction publique cette année, motive probablement la date tardive de cette séance pour 1966. Il est donc impossible au rapporteur d'en dire davantage pour le moment.

Lausanne, le 26 novembre 1966.

Albert Clavel.

Publications pour la jeunesse

« Crapaud à lunettes »

« Le Crapaud à lunettes » ne se repose pas sur son nénuphar nous dit un des derniers numéros. Nous en étions persuadés comme nous sommes convaincus qu'il n'a pas dit son dernier mot.

La formule du journal hebdomadaire, livré à domicile, est vraiment celle qu'il fallait appliquer. Quant au tarif d'abonnement : 10 francs pour 42 numéros (soit 23 centimes le numéro) il est, commercialement parlant, ridiculement bas à une époque où un grutier gagne 1700 francs et où un menuisier demande 14 francs de l'heure pour venir recoller de vieilles tables.

Le « Crapaud » demande toujours de nouveaux amis. S'il en avait seulement 3 en moyenne par classe dans toute la Suisse romande, il en aurait un tel cortège qu'il pourrait se métamorphoser ; il pourrait se vêtir encore mieux, perfectionner son chant, et trouverait de nouveaux amis. Un jeune lecteur écrit : « Je t'aime Crapaud, j'espère que tu retentiras dans toute l'Europe ». Pour nous, nous souhaitons qu'il se fasse entendre toujours davantage entre la Sarine et l'Arve. Il le mérite.

Si l'on se retourne sur ce qui a été fait, on ne peut qu'être satisfait de ces 92 premiers numéros de jeunesse. Dans le cadre de la politique des loisirs, il a déjà sa place et peut prétendre à une plus grande. Le dialogue d'un journal avec ses lecteurs témoigne de leur intérêt ; les 892 concurrents qui participèrent au grand concours sur les moyens de transport sont autant de signes de vitalité.

G. Falconnier.

Brochures OSL

L'OSL se porte bien. Le chiffre des ventes de l'année écoulée a légèrement dépassé tout ce qu'on avait connu. Il est de 1 076 028.

Depuis sa fondation, l'Oeuvre des lectures suisses pour la jeunesse a vendu 22 851 210 brochures réparties entre 923 titres.

Cette année l'OSL sortit 71 titres (nouveautés ou réimpressions) dont 44 en allemand et 14 en français.

Le Dr h.c. Ittgen a battu le record des best-sellers parmi les brochures OSL, grâce à son récit « Die Pfahlbauer am Moossee » diffusé à raison de 224 810 exemplaires (en 10 éditions).

L'Opel Caravan, don de la Generale Motors Suisse S.A. à l'OSL, a permis une exposition-vente itinérante organisée dans 36 écoles à raison d'une durée moyenne d'une semaine par école.

Seize étagères tournantes ont pu être livrées à des librairies pour la vente des brochures OSL. Elles feront ce qu'elles pourront. Même si elles tournent bien, elles ne remplaceront jamais les centaines de maîtres-vendeurs qui font tourner l'œuvre.

Le pourcentage des Suisses parlant chacune de nos quatre langues nationales est-il semblable au pourcentage des brochures OSL vendues aux enfants de langue allemande, de langue française, de langue italienne, de langue romanche ? Essayez de répondre graphiquement à cette question en la proposant à vos grands élèves. Voici les données :

Répartition des brochures vendues en 1965 :

En langue allemande :	892 209
En langue française :	128 936
En langue italienne :	49 760
En langue romanche :	5 123

« Cadet Roussel »

Plus pimpant qu'autrefois, plus étoffé, le « Cadet Roussel » nouvelle formule va son bonhomme de che-

Reproduire textes, dessins, programmes, musique, images, etc., en une ou plusieurs couleurs à la fois à partir de n'importe quel « original », c'est ce que vous permet le



CITO MASTER 115

L'hectographe le plus vendu dans les écoles, instituts, collèges. Démonstration sans engagement d'un appareil neuf ou d'occasion.

Pour VAUD/VALAIS/GENÈVE : P. EMERY, Epalinges, téléphone (021) 32 64 02.
Pour FRIBOURG/NEUCHÂTEL/JURA BERNNOIS :
W. Monnier, Neuchâtel - tél. (038) 5 43 70. — Fabriqué par Cito S.A., Bâle.

min, proposant tous les 15 jours ses histoires bien choisies, ses bricolages, ses coloriages, à un jeune public dont il connaît les besoins et les goûts. Il est plus cher qu'autrefois. Pendant 15 ans il coûta 2 francs par an, puis 2,50 francs, puis 3 francs. Maintenant il est à 6 francs, mais il est expédié à domicile. Cette régularité de la livraison plaît aux enfants qui aiment le retour régulier des bonnes choses !

G. Falconnier.

Rapport du délégué de la SPV sur l'activité de la Commission locale des émissions radioscolaires de Lausanne - Année 1966

La télévision scolaire va-t-elle supplanter sa sœur aînée, la radio scolaire ? Question que l'on peut se poser actuellement. Pour y répondre, permettez-nous de vous donner quelques extraits du rapport de M. Marcel Monnier, président de la commission régionale Suisse romande et président de notre commission locale de Lausanne.

« On caractérise souvent notre civilisation moderne en disant qu'elle est celle de l'image. Partout le regard est sollicité, dans la rue, par les affiches, les enseignes, les devantures, les emballages ; chez soi par le poste de TV, par les journaux dont aucun ne peut plus se permettre de se passer d'illustrations et de bandes dessinées... L'école suit le mouvement : elle s'est résolument engagée dans la voie du visuel... On est près d'ériger un principe pédagogique qu'aucune notion ne peut s'acquiescer sans un support visuel.

« Il serait absurde de nier qu'en recourant aux images, « documents », films fixes, cinéma et maintenant TV, l'école, vouée pendant des siècles au verbal et au livresque, a rendu son enseignement plus vivant, plus « accrocheur », et l'a rapproché de ce qu'on est convenu d'appeler la vie. Il est certain que, si l'on veut donner à l'homme d'aujourd'hui quelque compréhension du monde dans lequel il vit, de la civilisation technique dans laquelle il baigne, une présentation purement verbale échouerait lamentablement. Le support des images est devenu indispensable.

« Mais cette irruption du langage visuel dans l'école ne doit pas faire perdre de vue le rôle primordial du langage parlé, de la perception auditive, pour la formation de l'esprit... Le pouvoir convaincant de l'image, si réel pour la sensibilité, est faible pour l'intellect. Le rôle de l'image, à l'école, est d'illustrer ce qui est dit, ce qui est lu, pour en faciliter la compréhension. L'enseignement peut se passer d'images, mais non de la parole, ni du texte...

« L'information purement verbale joue un rôle immense dans la vie et dans la profession. On connaît assez les déformations et les mutilations que subit la pensée transmise oralement. L'affligeante pauvreté des comptes rendus scolaires de textes lus ou d'exposés entendus donne la mesure des efforts que doit faire l'école pour exercer ses élèves à distinguer l'essentiel de l'accessoire, à dégager l'idée maîtresse pour y subordonner le reste. La plupart des émissions de radio scolaire s'y prêtent particulièrement, pour peu que le maître veuille bien en tirer un parti pédagogique. Précisément parce que la pensée y est privée de tout support visuel, elles exigent de l'auditeur une attention, une activité intellectuelle que ne sollicite pas, au même degré, l'émission de TV scolaire, où la primauté est à l'image, le texte-commentaire se subordonnant à elle...

« Comparée avec la richesse sensorielle de l'émission TV, l'austère pauvreté de la radio semble la condamner à disparaître de l'école. Nous pensons au contraire que l'extension de la TV scolaire est propre à rehausser la valeur pédagogique de la radio. En ouvrant toute grande la porte à l'information visuelle, l'école risque de perdre de vue que son rôle principal est de former l'esprit de ses élèves à la propriété du langage, à l'expression claire de la pensée. Quelle qu'en soit la matière, l'émission radiophonique parlée offre au maître un texte plus élaboré, mieux structuré que la plupart des exposés que lui-même peut préparer. Il peut exiger de ses élèves l'effort d'attention qui leur permettra de restituer l'essentiel de la pensée de l'auteur. Le texte de l'émission devient donc l'occasion d'exercices d'élocution, de comptes rendus et, par là, s'intègre, sinon au programme proprement dit, du moins à la tâche formative de l'école...

« C'est ainsi que la radio scolaire peut offrir des matériaux à l'enseignement du français et, en même temps, contribuer à maintenir, dans l'école envahie par les moyens visuels, la primauté de l'expression verbale. C'est ainsi qu'elle peut être un instrument de formation, et non plus seulement d'information.

« Le domaine de la radio scolaire ne se limite naturellement pas aux émissions parlées...

« Il serait ridicule de considérer la TV comme une concurrence de la radio scolaire. Celle-ci aurait tout à perdre d'une rivalité avec la prestigieuse nouvelle venue. **Mais si elle prend conscience de la richesse de ses possibilités pédagogiques, elle a encore un rôle important à jouer.** »

Activité de la commission locale de Lausanne

Durant l'année 1966, les membres de la commission ont, dans leurs séances, élaboré le programme des émissions destinées à nos classes primaires et secondaires romandes, choisi les collaborateurs, examiné avec beaucoup de soins — parfois modifié complètement — les manuscrits soumis, adapté le mode de présentation qui convenait le mieux au sujet proposé. En outre, ils ont consacré plusieurs heures à l'examen minutieux des remarques émises par les membres du corps enseignant qui ont bien voulu leur transmettre leurs critiques.

Programme

Cette année, nos classes romandes ont reçu 39 émissions. De quelle façon se répartissent-elles ?

Dix émissions ont été réservées à la musique, 8 à la littérature et à des contes, 7 à l'actualité scientifique, géographique et politique, 6 à des évocations historiques, 4 à des biographies de compositeurs et d'écrivains, 2 à la géographie et enfin 2 à des sujets moraux.

Seize émissions s'adressèrent spécialement aux élèves

Cinéma

Occasions uniques: SIEMENS, KODAK, MICRON XXV ou BELL & HOWELL, projecteurs 16 mm sonores de démonstrations, cédés avantageusement avec garantie. Téléphone (032) 2 84 67 ou écrire au Bureau du Journal.

du degré supérieur, 21 aux degrés moyen et supérieur, 1 aux degrés moyen et inférieur et enfin une à tous les degrés.

L'émission du « Beau Voyage » a été préparée par la Radiodiffusion-Télévision française dans le cadre de la Communauté des programmes de langue française. Les lauréats de ce concours, deux jeunes filles et un garçon de la Suisse romande ont été invités en France du 11 au 15 juillet 1966.

La prochaine émission du « Beau Voyage » sera assurée par la « Radio Canada » qui proposera, en guise de récompense, un voyage pour trois élèves de chaque pays. Quinze jours au Canada, quelle aubaine !

Feuillets de documentation « La Radio à l'Ecole »

Ces « Feuillet de documentation », complément indispensable à la préparation des émissions, fournissent au corps enseignant et aux élèves une très riche collection d'illustrations, de reproductions de dessins inédits qu'ils peuvent conserver pour les utiliser tout au long de l'année.

Leur rôle est précisément d'apporter aux classes toute la documentation nécessaire à la préparation de l'audition. Afin de permettre à nos écoliers d'avoir sous les yeux, avant et après l'émission, cette précieuse publication, la commission romande régionale leur offre la possibilité de s'abonner dans leur classe à un prix extrêmement modique. Elle espère que son effort sera compris des éducateurs qui ont intérêt à voir cette publication largement diffusée dans le monde des écoliers et surtout dans les classes qui suivent l'écoute des émissions scolaires.

Rapports d'écoute

Nous nous permettons de vous rappeler que ces rapports nous sont nécessaires ; sans eux, comment connaître la valeur d'une émission ? Nous remercions les maîtres qui, régulièrement, nous font parvenir ces « fiches critiques ». La commission accueille, cela va sans dire, avec reconnaissance toute suggestion, toute critique qu'on voudra bien lui communiquer.

Enregistrement des émissions dans les classes

De plus en plus l'usage du magnétophone se répand dans nos écoles. Cet appareil donne aux maîtres la possibilité d'intégrer l'émission enregistrée au programme selon les nécessités de l'horaire. **L'utilisation de ces bandes ne doit être réservée qu'à l'enseignement et cela sans aucune dérogation.**

Appareils récepteurs

Toujours grâce à la récolte des annuaires téléphoniques périmés, « la Fondation suisse pour la radio aux aveugles et invalides nécessiteux et aux classes défavorisées » a mis à la disposition de nos classes romandes un certain nombre d'appareils.

Conclusion

Nous ne saurions trop insister auprès du corps enseignant sur les points suivants :

- Choisissez les émissions qui conviennent le mieux au niveau intellectuel de vos élèves et au programme parcouru.
- Prenez-en moins, mais préparez-les minutieusement.
- Adressez-nous vos rapports sur les émissions prises en utilisant le questionnaire « ad hoc ». N'oubliez pas de consigner très sommairement vos impressions, de formuler vos critiques, vos suggestions ; faites des propositions en vue d'autres émissions.

Et pour clore ce rapport, permettez-nous d'exprimer ici notre reconnaissance aux diverses institutions qui soutiennent notre œuvre :

- A la direction générale de la Société suisse de radiodiffusion et de télévision qui assure financièrement l'organisation générale de nos émissions radioscolaires.
- Aux commissions locales pour tout le soin qu'elles vouent à la préparation de ces émissions.
- Aux studios qui supportent tous les frais des auditions et qui nous font bénéficier de la longue expérience et du talent de leur personnel.
- Et enfin à tous les membres du corps enseignant qui font usage de la radioscolaire comme auxiliaire de leur enseignement.

La commission locale de Lausanne se fera toujours un plaisir de seconder de ses informations et de ses conseils les instituteurs et institutrices de son rayon qui voudront bien s'adresser à elle.

Chavannes-Renens, le 2 décembre 1966.

E. Bignens, membre de la commission locale de Lausanne des émissions radioscolaires.

genève

Actualités

Depuis nos dernières assises, premières de la SPG, qui marquèrent un tournant dans la vie corporative de notre corps enseignant enfantin et primaire, deux événements sont à signaler :

Remise des plats gravés à nos retraités, le 25 novembre. Cette cérémonie, qui eut lieu à la suite d'un repas-gibier au Café Bellevue à Vernier, fut des plus émouvantes. Nous étions 33, dont 3 dames, à ouïr les éloges et commentaires de ceux que nous fêtons : Gustave

Willemin (Romandie), Robert Chabert (Genève), Léon Hodel (Troinex), Emile Bovier (Bernex) et Jean Petite (Meyrin). Il n'est pas question ici de rapporter les paroles de ces cinq collègues ni l'évocation de leur carrière respective par leurs amis, dont le plus disert fut évidemment Edouard Gaudin. Un demi-siècle d'histoire de notre école populaire se déroula ainsi devant nous, assaisonnée d'anecdotes, de souvenirs savoureux et de portraits hauts en couleurs. Ce passé est bien révolu, qui ne connut ni la pénurie de pédagogues, ni la pape-rasserie, mais fut tissé de luttes épiques en vue de la

revalorisation de notre profession. Parmi ces acteurs et témoins, l'un d'eux se signale par les services rendus durant 50 ans à la corporation. Quitte à piétiner sa modestie, je veux citer Gustave Willemin. Entré au comité de l'UIPG en 1921, il n'en sortit qu'en 1943, après l'avoir présidé de 1933 à 1935. De 1937 à 1942, il passe à la tête de la SPR. Puis il fut secrétaire-trésorier de la FIAI et, depuis 1946, il est le rédacteur de notre bulletin corporatif. Qui peut se vanter de posséder tant de titres à notre reconnaissance ? Il est pour chacun de nous un exemple de fidélité et de bon sens, de dévouement et de finesse d'esprit.

LA SPG A SON CHEZ SOI. — Grâce à la générosité de la municipalité de Vernier, Georges Gallay, saisissant au vol une occasion unique, put obtenir l'entière disposition de la ferme Dufour, non seulement pour les activités de notre centre, mais aussi pour les séances des comités et commissions de la SPG. Ainsi, cette dernière, à peine sortie des limbes, peut-elle jouir de tous les avantages d'un propriétaire sans en supporter les charges. Nous ne savons comment remercier les autorités de Vernier : une telle compréhension à l'égard du corps enseignant est assez exceptionnelle pour que nous leur exprimions, publiquement, notre plus vive gratitude, au nom de tous les membres de la SPG.

E. F.

Cours de ski

Dates : jeudis 22 décembre 1966 et 12 janvier 1967.

Lieu : selon conditions d'enneigement.

Déplacement : en voitures. Les conducteurs seront indemnisés.

Finance : par cours : membres de l'AGMEG Fr. 7.—, non-membres Fr. 10.—, comprenant : a) le transport ; b) les leçons de ski données par des moniteurs compétents.

Groupes : débutants, moyens et avancés.

Rendez-vous : 8 h. 30 à la place Sturm.

Inscriptions : par téléphone auprès de M. Gilliéron (34 48 55) 2 jours (au moins) avant le premier cours auquel vous voulez participer.

Rappel : cours de gymnastique pour dames donné par Mme Marthe, vendredi à 17 h. 15, à la salle de gymnastique de la rue Necker (Ecole supérieure des jeunes filles).

Cours de gymnastique (et basket) pour messieurs donné par M. Gilliéron, mardi à 17 h. 15, à la salle de gymnastique de l'école du Mail.

jura bernois

Beau succès de l'assemblée générale de l'Amicale d'anciens élèves de l'Ecole normale d'instituteurs, Porrentruy

L'Amicale d'anciens élèves de l'Ecole normale d'instituteurs a tenu son assemblée générale le 3 décembre, à l'Ecole normale de Porrentruy.

Le président, M. Georges Rais, instituteur à Delémont, y a salué l'assistance et souligné en particulier la présence de M. Edmond Guéniat, directeur, et de plusieurs membres du corps enseignant de l'Ecole normale.

L'assemblée a ensuite observé une minute de silence pour honorer la mémoire de M. Jean-Pierre Musy, maître secondaire à Chenevez et membre actif de l'Amicale, arraché à l'affection des siens en novembre 1965.

Le procès-verbal de la dernière assemblée, les rapports du président et du caissier ont été approuvés à l'unanimité, avec remerciements à leurs auteurs.

MM. G. Rais, Marcel Guélat, maître secondaire à Malteray, et Michel Girardin, maître d'application à l'Ecole normale de Delémont, présentèrent ensuite le programme d'activité.

Mis à l'étude en 1966, le 5e bulletin de l'Amicale sera édité à la fin de l'année à venir. Il comprendra une bibliographie d'ouvrages pédagogiques à l'usage des maîtres des 3 degrés de l'enseignement primaire. Conçu pour être mis à jour périodiquement, il constituera un instrument de travail et une source de renseignements toujours actuels. Les ouvrages mentionnés dans la bibliographie seront groupés à l'Ecole normale et pourront être consultés par tous les membres du corps enseignant.

Après 7 années d'activité au sein du comité, M. Georges Varrin, instituteur au Bémont, a demandé à être relevé de ses fonctions. Acceptant sa démission avec regrets, mais aussi avec de vifs remerciements pour les

services rendus, l'assemblée a nommé son successeur en la personne de M. Jean-Marie Aubry, instituteur à Goumois.

Le prix décerné annuellement par l'Amicale à un élève particulièrement méritant de l'Ecole normale a été attribué à M. Jean-François Wälchli, actuellement instituteur à Delémont, pour son excellent travail de diplôme intitulé : « Analyse et description du milieu scolaire de Delémont ».

Le vote si positif du Grand Conseil en faveur de la construction de la nouvelle Ecole normale d'instituteurs a été accueilli avec une vive satisfaction par tous les membres de l'Amicale. L'assemblée voit dans le vote populaire prochain de l'arrêté relatif à cet objet, une nouvelle occasion d'œuvrer, dans le sens des statuts de l'association, en faveur de l'Ecole normale.

Enfin, c'est par acclamations que six nouveaux membres ont été reçus au sein de l'Amicale.

Pour la première fois, les épouses et fiancées des membres de l'Amicale étaient conviées à cette journée. Un programme spécial avait été mis sur pied à leur intention, consistant notamment dans la présentation de films relatifs à la vie du normalien : excursions, camps de ski, etc.

Tous les participants se réunirent ensuite pour jouir d'une heure de musique classique en compagnie de Mlle Jacqueline Schneeberger, flûtiste, lauréate du récent concours jurassien d'exécution musicale, accompagnée par le talentueux pianiste qu'est M. Gérard.

En fin de séance et devant un auditoire attentif, M. Edmond Guéniat, donna un aperçu sur les nouvelles constructions envisagées pour l'Ecole normale, mettant en relief les aspects fonctionnels et esthétiques du projet.

Au cours de la soirée familière qui se déroula au

Restaurant de l'Union à Lugnez, l'ambiance la plus cordiale ne cessa de régner, ajoutant à cette journée enrichissante tous les charmes de l'amitié.

Assemblée de l'AJMG

Profitant de la chaude hospitalité de M. Guéniat, directeur, l'Association jurassienne des maîtres de gymnastique a tenu, fin novembre, ses assises annuelles à l'Ecole normale de Porrentruy. L'assemblée de cette année revêtait une importance particulière, du fait de la démission de M. F. Boder, président de l'association. On ne dira jamais assez les mérites que ce serviteur actif et distingué s'est acquis durant les six années qu'il a passées à la tête de notre association, en qualité de chef technique d'abord, de président ensuite.

L'assemblée trouve en la personne du vice-président un successeur tout désigné, et c'est par acclamations que M. Jean Petignat, Courtedoux, est élu nouveau président. Autre démission : celle de M. E. Monnier, Moutier, membre du comité pendant vingt années. Pour combler ces départs, l'assemblée choisit MM. J. Rérat, Moutier, et H. Berberat, Bienne, lui-même chargé de la liaison avec le comité cantonal. M. R. Montavon fonctionnera désormais comme préposé à la presse.

Dans son dernier rapport, M. Boder regrette la suppression de certain cours, par manque de participants, et donne connaissance du programme prévu pour l'année prochaine (week-end de ski à Chasseral, cours de natation à Bienne, tournoi de volley-ball aux Franches-Montagnes, championnat scolaire d'athlétisme, cours de hockey, etc.). M. et Mme Guéniat ne sont pas oubliés dans les remerciements que le président adresse à ses collaborateurs. Ils ont ouvert toutes grandes les portes de leur établissement aux membres de l'AJMG, mais ils ont aussi eu l'extrême amabilité avant l'assemblée, d'inviter le comité à un repas sympathique et fort bien servi. M. Boder, qui se souvient d'avoir été Normalien, souhaite en terminant, qu'une nouvelle école remplace bientôt l'ancienne, pour le grand bien de tous. M. Otto Borruat, Courtelary, présente les comptes, tandis que M. J. Rérat rapporte sur deux manifestations organisées à Moutier, le concours de l'écolier le plus rapide et le championnat scolaire d'athlétisme.

L'assemblée est à peine terminée que débute dans les halles du Banné, mises gracieusement à disposition, le traditionnel tournoi de volley-ball. L'arbitrage est assuré avec compétence par M. Heimann, Bâle, et le classement, au terme de parties très disputées, s'établit de la manière suivante : 1. Franches-Montagnes I, 5 pts ; 2. Porrentruy, 3 p. ; 3. Franches-Montagnes II et Comité, 2 p. ; 5. Bienne, 1 p. Félicitations à l'équipe victorieuse. A l'année prochaine !

J. R.

MAGNÉTOPHONE PHILIPS

à 4 pistes, parfait état, à vendre cause double emploi, avec micro spécial, ultrasensible. Fr. 275.—.

Offres à Mme Y. Blanc-Pernet, 1095 Lutry, ch. de la Chapelle. Tél. 28 16 52.

INSTITUTEURS(-TRICES) PROFESSEURS DEMANDES

MONTREAL  CANADA

LE BUREAU MÉTROPOLITAIN DES ÉCOLES PROTESTANTES DE MONTREAL s'intéresse au recrutement d'instituteurs, institutrices et professeurs pour la prochaine rentrée scolaire de SEPTEMBRE 1967.

Les candidats, qui auront à enseigner le français à des élèves de langue anglaise, doivent remplir les conditions suivantes:

- 1) Posséder une connaissance pratique de l'anglais
- 2) Être âgé de 25 à 40 ans
- 3) Avoir une formation pédagogique
- 4) Avoir au moins 3 ans d'expérience dans l'enseignement

Des traitements annuels des diplômés de l'université sont basés sur une échelle dont le minimum est de \$4900 et le maximum de \$10,000.

Des délégués du "Protestant School Board" de Montréal se rendront en Europe en février/mars 1967 pour interviewer les candidats.

Ceux et celles qui désireraient de plus amples renseignements au sujet des traitements et des conditions d'engagement afin de soumettre leur candidature sont priés d'écrire immédiatement:

PAR AVION au:

Surintendant du Service du Personnel,
Protestant School Board
of Greater Montreal,
6000 avenue Fielding,
Montréal 29, Québec, CANADA.





notes de travail

Vendredi 13 décembre

Il est bon souvent de revenir à son enfance et ce retour même nous permet de pénétrer cet étrange univers où l'enfant se meut et dont nous sommes souvent si loin. Nous étions ainsi arrivés dans un petit village de l'extrémité nord du lac de Neuchâtel. J'avais alors six ans. Je n'ai pas oublié ce premier jour, l'heure de notre débarquement sur cette terre inconnue. Il faisait froid et gris. Nous étions là dans la brume, à attendre debout au bord de la route une déménageuse qui n'arrivait pas. En face de nous, un peu en contre-bas, se dressait une auberge dont nous étions séparés par une petite cour. Je regardais de temps à autre une lanterne publique plantée là et dont le brouillard faisait un œil énorme, qui semblait bien me regarder fixement. Nous étions là depuis une éternité, quand la porte du café s'ouvrit. Un personnage chancelant en sortit qui se glissa dans un édicule de planches adossé à la façade. Il ferma la porte avec peine puis aussitôt se mit à brailler: « Ah qu'il était beau mon village, mon beau Paris, mon beau Paris »... De temps à autre, il s'interrompait brusquement, passait sa tête dans une ouverture en forme d'œuf, nous gratifiait d'une grimace de gargouille, puis disparaissait à nouveau, et la mélodie reprenait. Je crois bien que la déménageuse arriva enfin, mais je n'en ai pas gardé le moindre souvenir.

Nous habitions un petit collège à mi-côte, à bonne distance du gros du village (qu'on appelait d'ailleurs la ville). La façade ouest s'ouvrait sur les champs et le lac, bordé d'une plaine de roseaux secrète et étrange. Une fontaine bruissait dans la cour sous les platanes et son chant a bercé les crépuscules de mon enfance. Je restais souvent longtemps à l'écouter de mon lit la nuit venue et jamais son chant n'était semblable, pas plus que la couleur de son eau qui se troublait aux temps de pluie.

Nous habitions le premier étage, le rez-de-chaussée étant occupé par les classes. Durant l'hiver, un soir par semaine, la fanfare répétait juste au-dessous de mon lit. Elle se nommait la « Persévérance ». C'est là que je pris contact avec l'ouverture de « Lucie de Lammemoor » ; et le petit bugle cherchait obstinément à saisir une haute note qu'il n'atteignait jamais. Sans relâche il reprenait son élan et toujours il butait, à l'instant de la rencontre sur un dièze en forme de barrière. Il y avait aussi la grosse caisse et les cymbales dont l'éclat se prolongeait. Puis un silence se faisait, après quoi le bruit des voix s'élevait et s'enflait peu à peu. Et venait le claquement des bouchons qu'on délogeait. Un jour de fête, l'ennemi d'un des notables se glissa avant le cortège au local et boucha secrètement les cuivres à l'étaupe. Ce qui fit qu'au moment où le chef leva sa baguette un concert de pets decrescendo vint s'affaler tout autour de l'Orphéon. Cet événement, dont on parla longtemps, nous plut beaucoup, mais malheureusement ne se reproduisit plus.

Mon père tenait la classe supérieure et ses élèves venaient de tout le Vully, qui est une large colline entre les deux lacs. Certains arrivaient de très loin et les

matins d'hiver, partis des quatre points cardinaux, ils avaient à franchir d'abord les « gonfles » que la bise poussait à travers des routes et qui mesuraient parfois plus d'un mètre de haut. Ils partaient dans le froid de la nuit et remontaient la bise noire qui arrivait du Seeland en poussant de longs cris. Ces grands garçons et ces filles arrivaient en riant, poudrés jusqu'aux yeux, glacés. Après avoir quitté leurs socques et leurs pèlerines, on les voyait groupés, mains tendues autour du fourneau où les bûches craquaient et d'où montait l'odeur de la résine. Nous les regardions arriver, ces grands, avec le respect qui entoure les explorateurs et certains me paraissaient invincibles. Ceux qui venaient des villages les plus lointains étaient toujours les premiers arrivés. Dans le corridor une longue file de socques s'alignait autour desquels une flaque noire s'arrondissait. A midi, ma mère chauffait la soupe et dans notre cuisine, je les regardais en silence dévorer le pain et le saucisson qu'ils apportaient dans leur sac à dos. J'admiraais ces grands et j'aurais voulu être leur ami.

Un jour de janvier, mon père s'en alla avec sa classe se glisser sur la glace des tourbières. Alors que tout le monde volait d'un bord à l'autre, la glace céda et se rompit. Un élève disparut sous l'eau et remonta aussitôt. Tiré sur terre ferme, mon père désigna le camarade le plus rapide pour accompagner le noyé et leur commanda de courir sans s'arrêter jusqu'au collège qui était bien à une demi-heure de là. Il faisait si froid que ses vêtements gelèrent aussitôt et c'est tout entouré d'un haume de glace qu'il pénétra dans notre grand corridor. Ma mère le déshabilla promptement, l'envoya au lit avec toutes les bouillottes brûlantes de la maison. Il repartit le soir vêtu des habits trop longs de mon père. Le lendemain matin, il était au travail.

Mon père aimait la pêche. Dès les signes avant-coureurs du printemps, il descendait au port et commençait à calfater notre bateau retourné sur les chevalets. Il glissait un fil de coton dans l'intervalle qui s'était creusé entre les planches, puis y poussait du mastic à la spatule. Après quoi il fallait peindre la coque et chacune des quatre rames. Alors seulement on poussait la barque à l'eau où des jours durant elle « gogea ». Je tenais compagnie à mon père et j'aimais les sentiers de sable qui se nouaient et se dénouaient dans les roseaux. Ils débouchaient sur des chambres secrètes et douces. On pouvait s'y asseoir, écouter la respiration légère du vent et rester à regarder le ciel. Il y avait des cabanes de pêcheurs et tout autour des filets qui séchaient.

Puis un jour, la barque était prête ; elle glissait dans les roseaux poussée à la gaffe. Les tolets avaient été graissés à la « couenne » de lard, le « goume » que j'avais repeint en vert était attaché à sa ficelle à la pointe, bref tout était paré pour la grande navigation. Nous allions doucement sur une eau noire en froissant les hauts roseaux et les poules d'eau s'écartaient en hâte avec leurs airs de commères offensées. Au large, mon père jetait la pierre, allumait sa pipe et laissait descendre la gambe. Les jours où l'orage menaçait, où

le ciel s'abaissait et se mettait à peser sur le Jura, la pêche donnait. Mon père n'avait pas plutôt amorcé à l'œil que la ligne remontait avec l'éclair d'une perchette captive. On en prenait alors jusqu'à trois kilos.

J'avais six ans et le monde était immense. Des siècles s'écoulaient d'un Noël à l'autre et la vie paraissait n'avoir pas de fin. Notre vie était passionnante et l'école n'y changea rien. Ce n'est qu'au Collège de Lausanne cinq ans plus tard que mon âme d'enfant se mit à mourir peu à peu.

Les dimanches d'hiver, mon père avait coutume, nous emmenant avec lui, d'aller visiter, les unes après les autres, chacune des familles de ses élèves. Nous partions ainsi au-delà de la ligne d'horizon vers une ferme choisie. Nous marchions des heures vers Chabrey ou vers Vallamand. Le froid était vif, nous glissions avec nos socques sur les ornières gelées et grimpons jusqu'au faite des châteaux de neige durcie dressée au bord des routes de haute campagne. Puis nous arrivions et mes parents entraient dans la belle chambre pour lier connaissance et parler des choses de leur enfant. On nous permettait de jouer dehors autour de l'étable ou sur les tas de foin; plus tard nous rentrions nous asseoir devant une tranche immense de gâteau levé qu'il fallait tenir à deux mains comme un trombone. On versait aussi dans notre assiette de la cougnarde ou du raisiné qui avait un goût fort et que nous aimions. Nous rentrions parfois à la nuit et la fatigue nous surprenait. C'était le moment où mon père découvrait soudain dans sa poche une noix égarée, puis une autre, puis encore des pépins de courge ou des noisettes. Il les contemplait d'un air étonné. Chose étrange, il en retrouvait toujours et nous allions guettant ses gestes, oubliant la bise. Et nous arrivions au collège sans savoir comment.

Il y avait aussi la voiture du vétérinaire, une Pic-Pic, et je passais, lorsque personne n'y était, ma main sur le velours rouge des sièges. Le frein à main à poignée de cuivre se trouvait dressé hors l'habitacle et il fallait passer son bras par la fenêtre pour le saisir. Le toit de cuir était tendu comme une voile et tenu aux parebous par deux longues courroies. Le vétérinaire arrivait, ôtait sa redingote qu'il posait pliée sur le dossier, retrouvait ses manches et saisissait la manivelle. Le moteur résistait, grognait, hoquetait, puis subitement vaincu partait tout droit d'un beau trot régulier. Il haletait rondement et la voiture se balançait doucement sur ses longs ressorts. Je me suis demandé longtemps d'où venait cette force vive qui emportait au-delà des collines cette lourde bête grinçante avec un homme en croupe.

Avant l'hiver il fallait « aller aux pives » et nous partions, tirant un petit char vers le bois de la ville. Nous remplissions nos paniers dans la pénombre des hautes sapinières. Le char tout gonflé des sacs gorgés de cônes, nous reprenions la route de la maison. Un jour, un frelon piqua ma mère au pouce. Elle eut si mal et devint si pâle que je crus qu'elle allait mourir. Nous passions près du cimetière et souvent je vis Christ ressuscité assis sur le talus qui le bordait au milieu des pervenches bleues qui poussaient là en tapis.

Un jour, j'éprouvais une grande joie : j'appris à monter à vélo dans la cour gravellée du collège. Je chevauchais une vieille bécane de dame à la selle trop haute et l'on progressait debout en équilibre sur les pédales. Je crus voler jusqu'à l'instant où je me retrouvais, paysage vu d'en bas, à plat ventre dans le préau, les genoux couronnés. Cela ne me déplut guère,

car j'avais fait pacte secret avec un camarade d'avoir toujours à un genou au moins la marque du guerrier. Et nous levions doucement la croûte qui s'y formait et goûtions avec délice la goutte de sang écarlate qui perlait.

L'hiver vint et il fut si froid cette année-là que le lac de Morat gela entièrement. Nous pouvions voir, des hauteurs de Mur, un homme qui le franchissait à cheval et les immenses farandoles de patineurs qui s'enroulaient et se déroulaient vers le large comme des spirales de fumée dans le vent. Et les rires et les cris montaient jusqu'à nous. Cet hiver-là, le café de Montet brûla. Nous fûmes réveillés au milieu de la nuit par la cloche du feu. Une lueur immense repoussait la nuit qui s'arqueboutait tout autour. Mon père courut au village, mais on ne nous permit pas de sortir. Je restai longtemps, pieds nus derrière les rideaux, à voir monter les flammes qui me semblaient autant de créatures souffrantes aux gestes suppliants. Au matin, mon père nous raconta comment, au milieu des flammes, le piano mécanique s'était mis à jouer et qu'il avait fallu l'effondrement du plancher pour qu'il cessa de moudre sa valse.

C'est en ce temps aussi que nous entendîmes parler à voix basse du monstre de Düsseldorf. C'était un personnage qui étranglait les gens après les avoir attirés à l'écart. La nuit venue, on marchait dans la cour et j'avais peur. Alors ma mère chantait pour nous endormir. Au fond de la plaine se trouvait un pénitencier immense fermé de hauts murs. Les détenus s'en allaient travailler par groupe dans les champs sous la surveillance d'un garde-chiourne. Parfois je les vis avec mon père. Il me parlait d'eux avec tristesse et sans jugement. Les détenus nous voyant venir posaient parfois leurs outils et nous regardaient sans rien dire, nous suivant longtemps du regard, comme s'ils avaient attendus de nous quelque chose que nous ne pouvions leur apporter. Et je me demandais quel crime ces hommes avaient bien pu commettre pour être ainsi contrainsts à vivre dans ce sinistre château gris, vêtus d'un habit bizarre et conduits dans les champs tourbeux pour y labourer jusqu'au jour de leur mort.

Pour gagner Neuchâtel, il fallait franchir le lac sur des bateaux à roues, à la haute cheminée. J'aimais de façon extrême ces voyages aventureux, l'odeur du lac, la pulsation des machines et la rive qui s'éloignait. Parfois la tempête éclatait; le lac devenait vert, puis noir et le bateau suivait une route de hautes collines d'eau. La ville de Neuchâtel approchait et on la voyait toute jaune et verticale monter et descendre en d'immenses embardées. Longtemps après avoir débarqué nous ressentions encore ce balancement. Il y avait surtout l'espoir qu'au retour, le bateau, repoussé par les vagues, ne parvienne à toucher Cudrefin et s'en aille jusqu'à Portalban où l'atterrissage était meilleur. Mais ce plaisir nous était rarement offert et nous franchissions la passerelle alors que la nuit tombait. Et je me retournais souvent pour voir encore le lac tout creusé et les crêtes blanches des vagues qu'on distinguait après que tout le reste avait disparu.

* * *

Lorsque je repense aux adultes qui ont marqué mon enfance, je vois bien que ce furent presque toujours des gens calmes. Et ceux que j'ai le plus aimés avaient, le plus souvent, je le sais aujourd'hui, la paix que donne une vraie foi.

D. Courvoisier.

En Pologne, l'université du petit écran formera les ingénieurs de demain

A la reprise des classes, cet automne, une intéressante expérience d'enseignement supérieur a vu le jour en Pologne. Destinée à des salariés qui n'ont pu poursuivre leurs études au-delà de l'enseignement secondaire, elle combine les méthodes déjà éprouvées des cours du soir ou des cours par correspondance avec les techniques modernes de la télévision.

Les grandes lignes de cette expérience-pilote, qui porte sur les deux premières années des études d'ingénieur et doit être réalisée avec le concours de l'Unesco, nous ont été exposées récemment à Paris par M. Ignacy Waniewicz, directeur des programmes éducatifs de la Télévision polonaise.

Il s'agit essentiellement, dit M. Waniewicz, d'aider des personnes qui habitent des petites villes de province ou des régions rurales et qui, de ce fait, ne peuvent profiter du système d'enseignement traditionnel, à poursuivre des études supérieures, sans interrompre pour autant leurs occupations professionnelles.

Les effectifs de l'enseignement supérieur en Pologne sont d'environ 250 000 — ils étaient de 45 000 en 1937-38. Mais la demande en techniciens de tous ordres est bien supérieure à l'offre. « Pourtant, nous dit M. Waniewicz, ces techniciens existent en puissance parmi les dizaines de milliers de salariés qui, pour une raison ou une autre, ont dû interrompre leurs études à la fin du cycle secondaire. Le fait qu'ils soient plus âgés et qu'ils aient déjà un emploi n'est pas à nos yeux un inconvénient : au contraire, ils ont déjà du métier et sont ainsi mieux qualifiés que des jeunes gens sans expérience, frais émoulus du lycée. »

Pourquoi la télévision ?

Bien entendu, il existe en Pologne tout un système d'enseignement des adultes — cours du soir et cours par correspondance qui sont suivis par près de 80 000 travailleurs (dont 30 000 dans les branches techniques). Mais pour s'inscrire aux cours du soir, il faut habiter une ville d'une certaine importance qui possède une université ou un institut polytechnique — et encore, le nombre des places est limité. Pour les habitants des petites villes ou des campagnes, il n'est d'autre ressource que les cours par correspondance. « C'est de loin le système d'étude le plus aride, dit M. Waniewicz. Certes, l'élève se rend toutes les cinq ou six semaines dans un centre de consultation où ses progrès sont contrôlés ; mais le reste du temps, il est seul face à ses livres, sans le stimulant qu'apporte la présence d'un maître. Rien d'étonnant dans ces conditions que certains se découragent et abandonnent leurs études. »

Ce sont ces difficultés, s'ajoutant à la pénurie de professeurs et de maîtres de conférence, qui ont conduit à l'idée d'utiliser la télévision, non pas comme méthode d'enseignement autonome, mais pour renforcer les moyens existants.

En Pologne, 17 universités et grandes écoles préparent aux carrières d'ingénieur et de technicien. C'est dans ces branches qu'il a été décidé de lancer l'expérience-pilote d'enseignement télévisé, qui a débuté le 1er septembre 1966, après une expérience préliminaire de vingt semaines pour mettre au point les nouvelles méthodes.

Trois raisons pour un choix

Pourquoi a-t-on choisi les études techniques ? A ceci, plusieurs raisons, nous dit M. Waniewicz. « Tout d'abord, nous avons un grand besoin d'ingénieurs dans tous les domaines — génie civil, construction mécanique, électronique, mines, métallurgie, etc. Ensuite, ces études sont les plus faciles à organiser. En 1963-64, un programme unique a été adopté pour les deux premières années d'études dans les instituts polytechniques, et cela, quelle que soit la branche dans laquelle l'étudiant compte se spécialiser par la suite. Prenez, par exemple, un garçon qui veut devenir ingénieur-électronicien : il faut pour cela une formation très poussée en mathématiques. Eh bien, s'il ne fait pas suffisamment de maths au cours de ses deux premières années d'études supérieures, il pourra rattraper le retard en suivant un cours intensif en troisième année. Ce programme unique nous permet de toucher un très large public, beaucoup plus vaste que dans tous les autres domaines d'études. »

Un troisième facteur milite en faveur de la TV : l'élément visuel. Pour enseigner les cinq matières inscrites au programme — mathématiques supérieures, physique, chimie générale, mécanique théorique et géométrie descriptive — il est nécessaire de recourir à des démonstrations et à des expériences, et les universités n'ont pas toujours un personnel suffisant. « Avec la télévision, précise M. Waniewicz, nous pouvons mettre nos ressources en commun, constituer une équipe de savants et de professeurs de tout premier ordre. »

L'élaboration du programme des cours a été confiée à un comité consultatif de 12 membres créé par le Ministère de l'enseignement supérieur et présidé par le professeur Janusz Tymowski, savant et pédagogue bien connu. Le comité décide du nombre des émissions qui seront consacrées à chaque matière et propose des conférenciers. Mais le choix de ces derniers, comme la réalisation des programmes, dépend en dernier ressort des services de la télévision éducative. Le Ministère a également créé une unité de recherche — composée de sociologues, de psychologues, d'éducateurs et d'économistes — à qui revient la tâche d'évaluer le contenu des programmes, les méthodes pédagogiques, les techniques de production et les réactions des téléspectateurs.

Actuellement, cette unité de recherche procède à l'évaluation préliminaire du cours préparatoire de vingt semaines, qui a débuté le 15 février et s'est poursuivi jusqu'à la fin de juin. Destiné surtout à des étudiants qui préparent l'examen d'entrée à l'université en juillet prochain, ce cours comporte 40 programmes d'une demi-heure chacun, diffusés les mardis et les mercredis à 16 h. 30, c'est-à-dire après la journée de travail qui, en Pologne, se termine à 15 ou 16 heures ; elles sont retransmises le même soir à 22 h. 30, à l'intention de ceux qui n'ont pu suivre la première émission.

Le rôle des centres de consultation

Afin d'aider les étudiants qui se sont inscrits à ce cours préparatoire et de contrôler leurs progrès, 15 centres de consultation ont été choisis parmi les 40 qui fonctionnent auprès des universités et des usines dans

le cadre de l'enseignement des adultes. C'est dans ces centres que les élèves des cours par correspondance se rendent toutes les cinq à six semaines pour effectuer des travaux pratiques. Dans l'intervalle, il leur est loisible de demander des conseils par téléphone ou par lettre sur toutes les questions qui les préoccupent, ou, s'ils habitent à proximité du centre, d'assister aux séances de réception collective.

Le centre d'Olsztyn, ville du nord de la Pologne, est à cet égard assez représentatif. Ici, les séances de réception collective sont précédées d'une conférence par un professeur d'université, et suivies d'une discussion générale, au cours de laquelle on répond aux questions des élèves. « L'assistance, rapporte un expert de l'Unesco, se compose d'une quarantaine de personnes — âge moyen 25 à 35 ans — pour la plupart des techniciens et des ouvriers d'usine ou du bâtiment. Beaucoup ont quitté le lycée ou le collège technique il y a une dizaine d'années, abandonnant toute idée de poursuivre leurs études. Le fait qu'ils aient maintenant décidé de les reprendre incite à conclure qu'ils se sentent stimulés et encouragés par ce nouveau moyen qu'est la télévision. »

Quelques chiffres permettront de juger du succès de cet enseignement : dans les huit jours qui ont suivi l'annonce du cours préparatoire, 25 000 exemplaires du Guide des études avaient été commandés. Les premiers sondages révèlent qu'outre les étudiants, le cours est suivi par des élèves des classes terminales des lycées, des professeurs de l'enseignement secondaire, des parents qui désirent aider leurs enfants dans leurs études et même des techniciens qui veulent mettre leurs connaissances à jour.

« Après la guerre, explique M. Waniewicz, la Pologne a connu une grande pénurie d'ingénieurs. On en a formé très rapidement, parfois trop rapidement. Au surplus, de nos jours, les progrès scientifiques sont tels que les techniques sont vite dépassées. »

Au total, 58 000 personnes ont acheté le Guide, parmi lesquelles 36 000 remplissent les conditions requises pour s'inscrire à l'université, sous réserve de passer l'examen d'entrée et d'obtenir l'autorisation de leurs employeurs, qui s'engagent à leur accorder un congé supplémentaire et à prendre à leur charge les frais de déplacement.

Mais explique M. Waniewicz, les possibilités sont encore limitées. « A présent, dit-il, nous pouvons accueillir 9000 élèves. Quand l'expérience-pilote proprement dite démarrera cet automne, nous aurons des places pour 12 000. »

A partir du 1er septembre, les studios de télévision de Varsovie, Gdansk, Wrocław et Katowice diffuseront cinq programmes hebdomadaires d'une demi-heure — un par matière inscrit au cycle d'études — qui sont répétés le soir, comme pour le cours préparatoire. L'année suivante (1967-68), le nombre des programmes sera porté à dix par semaine, couvrant la première et la seconde année du cours.

En direct de l'usine

Pour rendre l'enseignement télévisé plus vivant et illustrer les conférences d'exemples pris sur le vif, les réalisateurs se proposent d'incorporer dans les émissions des séquences filmées ou transmises en direct depuis les laboratoires et les usines : les étudiants pourront ainsi se faire une idée précise des applications de leur travail.

Cette expérience, conclut M. Waniewicz, tente de réaliser la synthèse de trois éléments : la pédagogie,

les techniques de la télévision et les procédés journalistiques. « Nous construisons sur une base déjà solide, sans rien détruire, en élargissant au contraire la portée de l'enseignement. La prochaine étape ? Un cours de formation pour les professeurs du secondaire. »

Les services pédagogiques, pour leur part, considèrent que l'expérience peut favoriser le développement de l'enseignement supérieur, que les recherches auxquelles elle donnera lieu pourront contribuer à résoudre le problème de la croissance des effectifs, et à améliorer en même temps la qualité de l'enseignement. « C'est une véritable révolution qui s'amorce dans les méthodes pédagogiques, a dit un responsable ; ses conséquences à long terme peuvent être importantes : songez qu'à l'heure actuelle certains professeurs hésitent encore à projeter des films dans les amphithéâtres ! »

Enfin, les enseignements de l'expérience devraient servir également à d'autres pays : une analyse détaillée des données recueillies sur les plans sociologique, pédagogique, psychologique et économique doit être mise à la disposition de l'Unesco en échange de son concours financier. A son tour, l'Unesco communiquera les résultats obtenus aux Etats membres intéressés, car cette expérience aborde des problèmes qui sont loin de se poser à la seule Pologne.

(Informations Unesco)

Robert Matthias.



Deux livres pour Noël

de Madeleine Secretan. Editions ENEBE, St-Légier, Vaud.

TOJO ET LE DIAMANT

Très jolie histoire d'un gosse des rues, un de ces Schlüsselkinder comme on en connaît tant, qui vole presque par hasard un diamant chez un riche particulier qui lui porte intérêt. Comment la recherche du bijou et sa découverte finale dans le gravier d'un jardin d'hôpital conduiront à Jésus le petit cœur en friche, c'est ce que nous laissons aux jeunes lecteurs le plaisir de découvrir.

156 pages, 20 illustrations, broché 5 fr., relié 7 fr.

HUGO ET BILLY

Ceux qui auront vibré à lire les aventures étranges de Billy, l'enfant perdu, miraculeusement rendu à ses parents, retrouveront avec plaisir le garçon dans une nouvelle série de péripéties. Alarmé par une mystérieuse missive, il part avec son frère Hugo délivrer une fillette séparée de sa mère malade et maltraitée par un couple sordide. Après bien des déboires, la petite reverra sa maman et le bonheur reflourira. Plein d'allant, écrit dans une langue très simple, tout au présent de l'indicatif, le récit fera la joie des jeunes cœurs sensibles.

184 pages, 29 illustrations en 2 couleurs, broché, 6 fr., relié 8 fr.

« NOTRE GRAND RAMUZ »

Tous ceux qui suivent les émissions scolaires de TV avaient mis beaucoup d'espoir sur celle du 16 novembre consacrée à C.-F. Ramuz. Hélas, quelle désillusion ! Vraiment n'existe-t-il aucune intelligence dans notre Romandie de 1 200 000 habitants, pour nous faire voir ce grand Vaudois, ce peintre, cet artiste, ce philosophe, ce génie si totalement de chez nous. Nous étions affligés pour nos enfants ! Peut-être qu'un Français aurait su ?

Je vous sou mets ces quelques poèmes. Ils sauront faire comprendre Ramuz, et sa manière, et son art. G. Bory.

SUR LA ROUTE

*C'est un vieux qui passe, toussant,
Crachant, boitant sur son bâton,
Tant fatigué d'avoir marché —
La route est longue —
Et tout heureux d'être arrivé,
Lorsque la ville se montre
Comme des enfants en tabliers blancs
Qui, las de jouer, se seraient assis
Au milieu des prés
Pour passer le temps.*

*Ensuite, c'est un char avec un vieux cheval ;
Et la blouse de l'homme,
Bossu par derrière à cause du vent,
A l'air d'une cloche.*

*Le cheval trotte d'un petit trot las,
Ses grelots font une chanson triste.
Les peupliers défilent un à un,
La route se déroule,
Et l'homme s'en va, avec un plumet
De fumée bleue, fumant sa pipe.*

LE TAUPIER

*Il va, sa hotte sur le dos
Un bâton d'épine à la main ;
Il boite bas sur les chemins
Comme quand on sonne une cloche.*

*Sa blouse bleue à broderies
S'est toute déteinte dans l'air ;
Sa barbe est grise dans sa peau grise ;
Il fume une pipe de terre.*

*Il est pauvre. Il dit « on me donne »
Deux sous par taupe que je prends ;
En faut-il prendre, et tout le temps,
Et puis, l'hiver ? qu'est-ce qu'on prend ?*

*On ne pourrait pas avec ça
S'offrir des habits de fin drap,
Ni se payer des redingotes ;
Eh, bien, voyez-vous, quand même,
Trois décis par jour et vingt sous
De burrus bleu chaque semaine,
Je dis quand même, que ça mène
Un homme content jusqu'au bout.*

*Il se met en route quand les
Oiseaux chantent.
Il prend en travers des luzernes ;
Il est salué par le merle,
Et reconnu par les mésanges.*

LA FOIRE

*J'ai un foulard à acheter,
Mais ces foulards, c'est des pitiés,
C'est de la soie toute en coton.
Le marchand est sous son grand parasol rouge.
« Mesdames, choisissez, c'est pour rien, qui en veut ?
C'est pas cher, c'est au choix, Mesdames. »
— « Allons voir ailleurs, vous avez raison,
Celui-ci ne tient que de la camelote. »*

*Il fait du soleil ; les blouses bleues,
Brodées aux poignets avec du fil noir,
Tombent toute raides, étant empesées.
« Mesdames, du fil, du fil, qui en veut ? »*

*L'église monte droit vers le ciel,
Et, tout autour, les hirondelles
Tournent sans bruit, d'un vol penché.
Mais la place est pleine de monde.
Les vaches, parquées sous les ormes,
Beuglent longuement, le mufler dressé.*

*Eux tiennent d'une main des écus dans leur poche.
« Cinq cents francs, c'est trop cher. »
— Ah ! mais c'est une bonne !
— Je ne dis pas... « — Dix litres par jour. »
— « C'est le juste prix ?... — « C'est le juste prix. »
— « Si j'avais l'argent, je vous dis... »*

*Le vent passe dans les feuilles :
On dirait qu'on entend rire
Des petites filles au bord du ruisseau...*

LES QUATRE HEURES

*A quatre heures, sous un arbre, on boit le café.
Une petite fille bien sage
L'a apporté dans son panier
Avec le pain et le fromage.
Il n'est ni trop froid, ni trop chaud,
Il est tout juste comme il faut.*

*Les hommes et les femmes sont assis en rond,
Chacun sa tasse à la main ; ils parlent
Du temps qu'il fait, de la moisson
Qui va venir et des ouvrages
Qui changent selon les saisons,
Mais sont toujours aussi pressantes.
Si bien qu'on n'a jamais le temps...*

*Le temps de quoi ?... On se demande.
Un oiseau bouge dans les branches,
Les sauterelles craquent dans le foin...
Oui, le temps de quoi ?... Et on se regarde.*

*Mais, dès qu'on a vidé sa tasse,
Dès qu'on a mangé à sa faim :
« Est-ce qu'on y va ?... » Vous voyez bien,
On n'a jamais le temps de rien.*

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure à tout âge
et aux meilleures conditions.

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont
confiés les principes de l'économie
et de la prévoyance en leur con-
seillant la création d'une rente
pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nombreu-
ses possibilités qui vous sont of-
fertes en vue de parfaire votre
future pension de retraite.



LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE INFANTILE EN CAS DE MALADIE

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

La Caisse assure dès la naissance
à titre facultatif et aux mêmes con-
ditions que les assurés obligatoires
les enfants de l'âge préscolaire.

Elle assure également facultative-
ment les adolescents de l'âge post-
scolaire jusqu'à l'âge de 20 ans
au maximum et qui n'exercent pas
d'activité professionnelle rému-
nérée.

Encouragez les parents de vos
élèves à profiter des bienfaits de
cette institution, la plus avanta-
geuse de toutes les caisses-mala-
die du canton.

Siège : rue Caroline 11, Lausanne

Jeux éducatifs F. Nathan

Nouveautés Noël 1966

TOPINO

Loto-puzzle en couleurs, à partir de 3 ans,
Fr. 19.75

L'AUTO PORTRAIT

Lotos d'animaux en couleurs, à partir de 5 ans,
Fr. 4.95

MÉMO-MATCH

Grand jeu de mémoire permettant d'enrichir
ses connaissances dans tous les domaines,
Fr. 46.60

Pour l'éducation en jouant, un spécialiste et
ses jeux : F. Nathan

Agent général :

J. Mühlethaler, 5, rue du Simplon, Genève
En vente dans tous les magasins spécialisés

HOTEL DENT DE LYS

Alt. 1100 m.

LES PACCOTS-Châtel-St-Denis



Grande salle,
accueil
chaleureux
et prix
spéciaux
pour écoles
et sociétés

H. MICHEL, propriétaire Tél. (021) 56 70 93



**Grands
et petits,
ils roulent
tous sur**

ALLEGRO

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
3000 BERN

J.A.
Montreux 1